



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- SEANCE DU 14 JANVIER 2011 -

Etaient présents : M. BEYLOT, M. BRUN, M. FRANCE, M. GOZE, M. JOURDAN, M. PORTINE, Mme RIGAL-CELLARD, Mme BOULERIE, Mme DESCHARD, Mme DINCLAUX, M. LOQUAY, M. RICHARD, M. JOLY, M. POLI, Mme SANGUIRGO, M. GIRON, M. LE GARROY, M. GUETTE, M. HARTE.

Etaient représentés : M. RIBEYRE, Mme LE GARS, M. HAZOUARD, M. BENOIT.

Le quorum étant atteint, le président BRUN ouvre la séance à 9 H 15.

Le président BRUN annonce que la séance s'interrompra à 12 H 30 pour que les membres du conseil puissent participer à la cérémonie des vœux.

Il signale aux membres du Conseil la publication de l'évaluation AERES qui salue la qualité de notre établissement en matière de formation et de recherche. Cette évaluation a été rapportée dans un récent article du journal Sud-Ouest.

Il ajoute qu'il vient d'être élu vice-président du PRES dans le cadre du système de la présidence tournante et que ce mode de gouvernance prendra fin le 1^{er} janvier 2012.

I - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Le président BRUN demande s'il y des commentaires sur le PV.

M. RICHARD demande qu'à la page 5 on enlève le paragraphe sur le droit.

Mme BOULERIE signale que la rédaction de la prise de position de Monsieur PEBARTHE page 12 reflète mal sa déclaration. Le président répond que Monsieur PEBARTHE n'a pas demandé que celle-ci soit modifiée de quelque manière que ce soit.

M. GOZE demande que l'on rajoute à la fin de son intervention sur la diminution du budget de l'UFR page 10 « et sur le centre ».

Le président BRUN demande que l'on passe au vote.

➡ ***Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre est adopté à l'unanimité.***

II - CAMPAGNE D'EMPLOI 2011

Le président BRUN annonce aux membres du Conseil que le poste d'IGE réservé pour l'accueil en détachement de Monsieur SAILLANT est désormais vacant suite à la confirmation par ce dernier de son choix d'intégrer finalement le laboratoire ADES à compter du 1^{er} janvier 2011. Lors de la réunion du 10 janvier, le CTP a proposé le recrutement par voie externe d'un IGE de la BAP J avec un profil de Chargé de la valorisation de la recherche pour aider au montage des projets des équipes de recherche ANR et européens.

M. BEYLOT s'interroge sur ce mode de recrutement. Il demande si l'intitulé du poste correspond bien au descriptif de la mission.

Le président BRUN répond que ce type de recrutement est envisagé en pleine conformité avec le guide national de référentiel des postes ITRF, dénommé REFERENS.

M. RAMBAUD ajoute que le débat en CTP a porté sur le choix entre deux profils : l'un plus tourné vers la gestion financière de la recherche et celui, finalement retenu, de soutien au montage des projets.

M. POLI indique qu'il ne faut pas demander un profil qui va à l'encontre de la BAP.

Mme SANGUIRGO demande si les collègues de Bordeaux 3 peuvent postuler à ce poste.

Le président BRUN répond que oui s'ils ont un niveau bac + 3.

Ne prend pas part au vote	: 0
Abstentions	: 4
Contre	: 0
Pour	: 19

➡ ***Le Conseil d'Administration adopte la modification du projet de campagne d'emploi 2011 relative à la publication d'un poste BIATOS d'IGE « Valorisation de la Recherche ».***

III - APPELS A PROJET REGION VOLET RECHERCHE ET FORMATION

M. BAUDRY indique que les demandes de projets Région Recherche, présentés au Conseil d'Administration, ont été précédemment validées par le Conseil Scientifique. Il ajoute que les 8 demandes présentées synthétisent, pour chaque projet, leur contenu scientifique, leur problématique et le montage financier. Il signale que l'on n'examinera pas la demande de Françoise LAFAYE qui est portée par le CNRS.

M. RICHARD demande si les projets sont portés par une personne ou un laboratoire.

M. PORTINE voudrait savoir s'il y a des demandes d'allocation de doctorats.

M. BAUDRY répond que les projets sont portés par une personne pour favoriser des partenariats et que les demandes d'allocations sont incluses dans les projets.

M. RAMBAUD donne l'exemple du projet « Pensée de la nature et politique de l'environnement » pour démontrer que ces demandes d'allocations sont budgétisées.

M. BAUDRY ajoute que cette politique budgétaire permet d'accompagner ces projets sur 3 années.

Le président BRUN observe que ce sont toujours les mêmes équipes qui montent des projets Région. Il constate qu'il s'agit des équipes qui disposent de personnel administratif dédié, mais aussi de celles qui ont l'habitude de répondre aux appels à projets.

M. GIRON demande si le montant de l'enveloppe de la région est en hausse ou en baisse.

M. BAUDRY dit qu'il craint que cela ne baisse.

M. BEYLOT assure que la participation de la région a toujours existé.

Le président BRUN propose de passer au vote.

Ne prend pas part au vote	: 0
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 23

➡ Les demandes de projets Région Recherche sont adoptées à l'unanimité.

M. COQUELIN présente ensuite les quatre demandes de projets Région Formation :

1^{er} projet - La cartographie en Aquitaine : entre Patrimoine, Innovation et Formation.

Il s'agit de l'achat d'un scanner permettant la numérisation du fond de cartes géographique de l'UFR STC, projet porté par Madame VELASCO, Directrice de cette l'UFR.

M. COQUELIN indique que nous n'avons eu qu'une réponse tardive de M. PAQUELIN, responsable du projet Université Numérique d'Aquitaine, qui a été chargé de coordonner la remontée de l'ensemble des projets déposés par les établissements du PRES.

M. RICHARD demande quel a été le résultat du vote du CEVU.

M. RAMBAUD répond que le quorum n'ayant pas été réuni, on ne peut pas prendre en compte l'avis du CEVU.

Mme LARGOUET ajoute que son nom est mentionné dans la composition de l'équipe projet alors qu'elle n'y a jamais été associée. Elle pense qu'il n'est pas opportun de s'équiper d'un tel matériel et que l'on peut externaliser ces tâches de cartographie.

M. LOQUAY signale que cet équipement pourrait également servir aux étudiants des Masters Géographie en cartographie.

Mme BOULERIE propose que l'on valide seulement la demande d'achat du scanner.

Le président BRUN répond que ce n'est pas possible car il s'agit d'un projet global.

M. RAMBAUD ajoute que le lien de ce projet avec le volet Formation n'a pas été perçu comme évident par les membres du CEVU.

M. BEYLOT regrette que ce dossier ait été transmis tardivement.

Mme DESCHARD demande comment se répartissent les attributions de subventions.

Mme TISSOT répond que pour ce type de projet, la région ne finance que 40 % de l'opération.

Mme DESCHARD propose, dans ce contexte, de monnayer l'emploi de ce scanner en le mutualisant.

Le président BRUN ajoute que l'appareil pourrait servir ainsi à toute l'université.

Mme LARGOUET pense que l'on pourrait externaliser les tâches de cartographie auprès de Polinum.

Mme RIGAL-CELLARD pose le problème du coût de l'entretien du scanner.

M. LOQUAY dit que le scanner fait partie intégrante du projet pédagogique.

M. COQUELIN précise que ce dossier de projet Région de cartotheque est arrivé très tardivement sans tenir compte de la procédure. La région ne veut avoir affaire qu'à un seul interlocuteur, l'université de Bordeaux. Il pense qu'il est incohérent de s'engager sur le volet pédagogique de l'opération.

Mme BOULERIE regrette que l'on barre la route à un projet intéressant pour une question de forme.

M. COQUELIN répond qu'il nous faut décider s'il s'agit d'un projet Bordeaux 3 ou d'un projet université de Bordeaux.

M. GIRON souhaite préciser l'information incluse dans le projet évoquant le projet de création d'un DU et demande des informations sur le montant des frais d'inscription.

M. COQUELIN regrette que le dossier de DU n'ait jamais fait l'objet d'une présentation en CEVU et qu'il apparaisse seulement à l'occasion de l'examen d'un projet Région.

M. JOURDAN est partisan de rejeter ce projet qui à son sens n'est pas mûr.

M. COQUELIN ajoute que le SCD n'a pas été associé à l'élaboration de la demande.

M. RAMBAUD précise que dans ce projet une partie de la somme sera consacrée à la rémunération d'un personnel contractuel recruté depuis plus d'un an.

Le président BRUN demande que l'on passe au vote.

Ne prend pas part au vote : 0
Abstentions : 10
Contre : 7
Pour : 6

➤ Le Conseil d'Administration rejette la demande de projet Région Formation « La cartographie en Aquitaine entre Patrimoine, Innovation et Formation ». Le projet de ce fait ne sera pas transmis à la Région.

2^{ème} projet - Projet du SCD Bordeaux 3.

Mme LARGOUET précise que c'est un projet porté par le département documentation du PRES. Elle ajoute qu'il n'y a pas de problème sur les cofinancements car c'est un dossier qui est reconduit annuellement.

Le président BRUN demande que l'on passe au vote.

Ne prend pas part au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 23

➤ Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la demande de projet Région Formation « Projet du SCD Bordeaux 3 ».

M. COQUELIN aborde les deux projets relatifs à l'apprentissage des langues dans le cadre du développement de l'offre d'enseignement à distance et des pratiques bimodales de la région Aquitaine. Il précise que le projet de Maison Internationale des Langues et de la Culture (MILC) ne peut se substituer à nos besoins qu'il faut tenter de faire valoir auprès de la région. Tous les lycées d'Aquitaine ont été équipés en laboratoires de langues. Nous avons besoin de postes en auto formation semi guidée.

1^{er} projet porté par M. LAPAIRE - Conception d'activités d'accompagnement du présentiel pour accroître les résultats aux examens centré sur le public de 1^{ère} année de Licence. Il s'agit de mettre à la disposition des étudiants des compléments pédagogiques numérisés comme les tablettes numériques.

2^{ème} projet - « Conception d'activités d'auto-formation accompagnée pour le développement de capacités en langues étrangères pour les étudiants de Licence au Doctorat ». Il s'agit de mobiliser des équipements multimédias pour la réalisation des activités d'apprentissage et de développer le tutorat. Le budget représente 356 000 euros par an.

Le président BRUN précise que la région ne donne pas de subvention d'équipement.

M. GIRON pense que ce n'est pas avec des ordinateurs que l'on fait de l'anglais. Il s'interroge sur les votes du CEVU.

M. COQUELIN répond qu'il ne s'agit pas de remplacer des enseignants mais de renforcer la formation semi-guidée pour compléter l'enseignement des langues.

M. PORTINE se dit réservé sur la question des laboratoires de langues, mais il ne s'opposera pas pour autant à ce projet.

M. RICHARD estime qu'une partie de la confusion vient du fait qu'on associe le terme de laboratoire de langue à la pratique de l'autoformation semi-guidée.

M. LOQUAY s'étonne que l'université fasse l'acquisition de tablettes numériques, il considère que ce n'est pas à nous de fournir ces moyens.

M. POLI précise qu'il y a plusieurs sortes de tablettes sur le marché.

M. COQUELIN ajoute qu'il croit à l'intérêt de ce projet expérimental qui nous permet de prendre le train de l'évolution technologique en nous dotant de Tableaux Blancs Interactifs et de laboratoires de langues multimédia-multifonction qui permettent de promouvoir l'activité individuelle semi-guidée.

Le président BRUN demande que l'on passe au vote.

→ Projet « Conception d'activités d'accompagnement du présentiel pour accroître les résultats aux examens ».

Ne prend pas part au vote:	0
Abstentions	: 3
Contre	: 2
Pour	: 18

⇒ Le Conseil d'Administration adopte la demande de projet Région Formation « Conception d'activités d'accompagnement du présentiel pour améliorer les résultats aux examens ».

→ Projet « Conception d'activités d'auto-formation accompagnée pour le développement de capacités en langues étrangères pour les étudiants de Licence au Doctorat ».

Ne prend pas part au vote:	0
Abstentions	: 1
Contre	: 1
Pour	: 21

⇒ Le Conseil d'Administration adopte la demande de projet Région Formation « Conception d'activités d'autoformation accompagnée pour le développement des capacités en langues étrangères pour les étudiants de Licence au Doctorat ».

M. COQUELIN demande au conseil de procéder à un vote formel sur le principe de transmission d'une demande de projet de laboratoire de langues à la région Aquitaine.

M. RAMBAUD précise qu'une partie de cette dépense a été inscrite au budget initial 2011 et qu'une demande sera présentée dans le cadre du contrat quinquennal de l'université.

Ne prend pas part au vote :	0
Abstentions	: 1
Contre	: 0
Pour	: 22

➡ Le Conseil d'Administration adopte le principe de transmission d'une demande de projet de laboratoire de langue à la Région Aquitaine.

IV - REVISION DE LA CHARTE DES EXAMENS

Mme MALGOUYAT présente le dispositif. Elle précise que cette version de la charte des examens a été approuvée en CEVU le 9 novembre 2010.

M. RICHARD relève le fait que les étudiants doivent se présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve.

Le président BRUN répond qu'il s'agit d'une question d'organisation.

M. RICHARD attire l'attention des membres du Conseil sur les risques de fraude par plagiat offerts par les nouvelles technologies pendant les épreuves.

Mme DINCLAUX précise que le plagiat est, sur le plan légal, une contrefaçon.

Mme BOULERIE trouve que le contrôle continu est très peu encadré. Elle voudrait le voir mieux défini, notamment en ce qui concerne la formulation des absences en contrôle continu.

M. COQUELIN dit que nous sommes dans un système où nous avons des examens et du contrôle continu. Le vade-mecum de l'étudiant définit le contrôle continu, mais ces règles ne sont pas satisfaisantes. C'est la raison pour laquelle il estime qu'il faut mettre en place un contrôle continu et intégral.

Mme BOULERIE estime que l'adoption de la charte en l'état mettrait l'établissement dans une position délicate.

Mme BOURMAUD répond que la charte n'a vocation à encadrer que l'organisation matérielle des examens.

Mme MALGOUYAT ajoute que les deux textes seront accessibles aux étudiants sur le site.

A la demande des membres du Conseil, M. RAMBAUD annonce que ces deux textes seront mis en ligne sur l'ENT.

M. COQUELIN précise que le vade-mecum n'a pas de valeur réglementaire.

Mme DESCHARD propose d'indiquer que la charte renvoie au vade-mecum.

M. COQUELIN souhaiterait que l'établissement se dote d'un règlement global.

Mme BOULERIE considère que les sorties des étudiants pendant les épreuves perturbent l'organisation.

M. COQUELIN précise qu'il est du même avis et propose que l'on réécrive cette partie.

A la question de Mme BOULERIE sur notre organisation en matière de jury d'examens, M. COQUELIN répond que nous ne respectons pas complètement la réglementation.

Mme BOULERIE pose le problème du droit de consultation des copies par les étudiants.

Mme BOURMAUD répond que cette possibilité leur est offerte par la réglementation.

Mme BOULERIE demande si l'on peut opposer un refus à cette consultation des copies.

Le président BRUN répond que l'on ne peut pas l'interdire.

Mme BOULERIE souhaite qu'une formation des enseignants à la surveillance et à la prévention des fraudes soit mise en place.

Le président BRUN propose de passer à un premier vote sur la base du texte voté par le CEVU.

Ne se prononce pas	: 0
Abstentions	: 5
Pour	: 4
Contre	: 14

➤ Le Conseil d'Administration rejette le texte de la charte des examens voté en CEVU le 13 janvier 2011.

Le président BRUN propose de passer au vote sur le texte modifié en séance.

Ne se prononce pas	: 0
Abstentions	: 1
Pour	: 22
Contre	: 0

➤ Le Conseil d'Administration adopte la version modifiée en séance de la charte des examens de l'université Bordeaux 3.

V - DOSSIER DE L'ACTION SOCIALE RCE

M. RAMBAUD précise que dans le cadre de l'action sociale le ministère nous délèguera 24 000 euros d'aide pour les repas du personnel, somme qui a priori dépasse la prévision de dépenses attendues. Cette convention sera gérée par l'établissement avec le CROUS.

D'autre part, nous bénéficions de 117 000 euros au titre de la politique d'action sociale déléguée aux établissements accédant aux RCE. Cela concerne notamment les prestations interministérielles et les aides sociales d'initiative académique. Une partie de cette aide est versée sous conditions de ressources, mais certains collègues semblent ignorer qu'ils y ont droit. Ces crédits doivent également être utilisés en vue de constituer des provisions pour risque pour se préparer à faire face à des éventuelles dépenses exceptionnelles (exemple : capital-décès).

M. JOLY signale que certains collègues se plaignent du prix des repas du CROUS.

Le président BRUN ajoute que les prix des chambres du CROUS sont trop élevés. Le CROUS a une politique d'augmentation systématique de ses prix liée à des contraintes budgétaires fortes qui lui imposent d'être au plus près du prix réel. Il propose de passer au vote sur la convention avec le rectorat.

Ne se prononce pas	: 0
Abstention	: 0
Pour	: 23
Contre	: 0

➤ Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la convention relative à la gestion des dossiers de l'Action sociale avec le Rectorat de Bordeaux.

Le président BRUN propose de passer au vote sur la convention avec le CROUS.

Ne se prononce pas	: 0
Abstention	: 0
Pour	: 23
Contre	: 0

➤ Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la convention relative à la « Prestation repas » avec le CROUS de Bordeaux.

VI - CONVENTION DE RELATION INTERNATIONALE AVEC L'UNIVERSITE DE NAGOYA (JAPON)

Le président BRUN précise qu'il s'agit de renouveler notre accord cadre avec l'université de Nagoya.

Mme BOULERIE demande si les étudiants sont sélectionnés sur dossier. Elle s'étonne des termes de la rédaction du paragraphe B concernant les éventuels problèmes de santé des étudiants.

M. RAMBAUD rappelle la difficulté posée par une éventuelle modification unilatérale d'une convention qui règlementairement doit être adoptée en des termes identiques par les deux parties à la convention.

Le président BRUN propose de passer au vote sur la convention avec l'université de Nagoya.

Ne se prononce pas	: 0
Abstentions	: 1
Pour	: 22
Contre	: 0

➤ Le Conseil d'Administration adopte le renouvellement de la convention avec l'université de Nagoya (Japon).

VI - ADOPTION DU SCHEMA PLURIANNUEL DE STRATEGIE IMMOBILIERE

Le président BRUN passe la parole à M. JOURDAN.

M. JOURDAN précise que l'étude de ce schéma est lancée depuis un an. Il salue le travail de Mme MICIOL, responsable de la coordination du projet, ainsi que les collègues de la Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique.

Mme MICIOL présente le diaporama adressé aux conseillers qui décrit la démarche de la conception d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière quinquennal. Ce schéma est une obligation pour tous les opérateurs de l'État afin de procéder le cas échéant à des cessions patrimoniales. Cette démarche est à mettre en rapport avec la perspective de dévolution du patrimoine aux universités ce qui permettrait de garantir la connaissance des locaux ainsi que la maîtrise de leur conservation et de leur valorisation.

M. LO JACONO présente aux conseillers les éléments techniques de ce schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

M. THOMAS ajoute que de 1995 à 2007 le choix de l'établissement a été de promouvoir la mise en sécurité.

Mme MICIOL présente le tableau récapitulatif des finances et signale que l'estimation par France Domaine de la valeur de notre patrimoine immobilier a baissé nettement entre les deux dernières évaluations : de 74 500 000 € à 57 500 000 €, soit une baisse de 17 millions d'euros.

Le président BRUN précise qu'à partir de 2013 l'Opération Campus viendra relayer l'établissement dans la prise en charge financière de certaines opérations de travaux.

M. RICHARD déplore la faiblesse des investissements de l'État.

Mme LARGOUET demande, pour les travaux de la bibliothèque de Lettres, si c'est Bordeaux IV qui devra prendre en compte ce bâtiment.

M. THOMAS répond que concernant l'université Bordeaux IV les études sont en cours. Il rappelle que c'est Bordeaux IV qui est juridiquement en position de responsabilité sur les questions immobilières de la bibliothèque interuniversitaire.

Mme BOULERIE demande si un calendrier est prévu.

M. JOURDAN répond que c'est un chantier très lourd avec des coûts importants.

M. COQUELIN regrette que l'on n'ait pas assez fait valoir nos besoins en termes de rénovation dans l'Opération Campus.

Le président BRUN remercie les collègues pour cet exposé. Il ajoute que ce schéma de stratégie immobilière fait partie des priorités. Il propose de passer au vote.

Ne prend pas part au vote: 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 23

➤ Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière est adopté à l'unanimité.

VII - MODALITES DE GESTION DE LA CAMPAGNE PES 2011

Le président BRUN précise qu'il s'agit de choisir les modalités d'examen des dossiers de demande d'attribution de la PES. Les établissements accédant aux RCE disposent en effet de la possibilité de choisir de continuer à faire appel à l'instance nationale ou opter pour une modalité locale d'examen des demandes.

Il informe les membres du CA de la consultation du CS qui a préconisé le maintien du recours à l'instance nationale.

Le président BRUN ajoute que cela est possible, dans la limite du cadre fixé par la réglementation.

M. RAMBAUD précise que le CA plénier détermine l'enveloppe, fixe les taux de la prime et le Conseil Scientifique arrête la liste des bénéficiaires.

Le président BRUN propose de rester à trois niveaux de primes correspondant aux corps et grades suivants : MCF, PR 2^{ème} classe, PR 1^{ère} classe et classe exceptionnelle.

M. LOQUAY voudrait que l'on n'utilise pas le terme d'externalisation de la procédure.

Le président BRUN propose de passer au vote.

Ne prend pas part au vote:	0
Abstentions	: 2
Contre	: 1
Pour	: 20

➤ Le Conseil d'Administration décide de maintenir le recours à l'instance nationale pour l'examen des demandes de primes d'excellence scientifique pour la campagne 2011.

VIII - REGLEMENT INTERIEUR DES EQUIPES D'ACCUEIL

Le président BRUN présente le document adopté lors de la dernière réunion du CS.

Il propose que l'assemblée générale puisse se réunir avec les directeurs adjoints le cas échéant.

Comme suite aux remarques des membres du Conseil, il est décidé de laisser au CS la responsabilité de fixer la composition du Conseil des équipes qui ne remplissent pas les conditions d'effectifs des différents collèges.

Le président BRUN dit qu'il sera tenu compte des demandes de modifications et propose de passer au vote.

Ne prend pas part au vote :	0
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 23

➤ Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le règlement intérieur des équipes d'accueil.

IX - SUBVENTION DAPS ASSOCIATION SPORTIVE DE BORDEAUX 3

Le président BRUN présente la demande de subvention du DAPS à l'association sportive de Bordeaux 3.

M. RAMBAUD précise que le versement de cette subvention doit faire l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration.

Le président BRUN propose de passer au vote.

Ne prend pas part au vote	: 0
Abstention	: 1
Contre	: 0
Pour	: 22

➤ Le Conseil d'Administration autorise le DAPS à verser une subvention à l'association sportive de Bordeaux 3.

X - COMPOSITION DE LA COMMISSION FSDIE

M. RAMBAUD précise que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur la désignation par le CEVU de Mademoiselle Amandine COSSON et Monsieur Timothée DUVERGER comme membres de la commission du FSDIE. Il ajoute que la commission se réunira le 7 février.

Le président BRUN propose de passer au vote.

Ne prend pas part au vote	: 0
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 23

➤ Le Conseil d'Administration adopte la désignation de Mademoiselle Amandine COSSON et Monsieur Timothée DUVERGER comme membres de la Commission du FSDIE.

XI - COMPOSITION SECTION DISCIPLINAIRE

M. RAMBAUD précise qu'au sein de la section disciplinaire du collège des MCF du CA, M. RICHARD a fait part de son intention de quitter sa fonction.

Mme BOULERIE, qui a déjà été membre de cette section, est proposée pour son remplacement.

Le président BRUN propose de passer au vote, dans lequel seuls votent les membres du collège B enseignant.

Ne prend pas part au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 5

➔ ***Le Conseil d'Administration réduit aux MCF adopte la désignation de Madame Florence BOULERIE comme représentante des MCF à la section disciplinaire des enseignants-chercheurs.***

XII - QUESTIONS DIVERSES

Mme BOULERIE aborde le problème des projets tutorés.

Le président BRUN dit que c'est un dossier à revoir avec les élus étudiants.

M. GIRON signale le cas d'étudiants à qui on a demandé de payer leur voyage dans le cadre d'un projet tutoré.

Le président BRUN répond que le Conseil Scientifique est sensible à la prise en charge de ce type de frais pour les doctorants, mais que pour les autres étudiants il y a un problème d'enveloppe.

M. LOQUAY ajoute que c'est également le cas pour les stages.

M. GIRON dit que c'est un débat qu'il sera nécessaire d'ouvrir.

Le président BRUN propose de le mettre à l'ordre du jour d'un prochain CEVU.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 14 H 45.

Le Président,

Patrice BRUN